



ELAN CYCLISTE AMBAZAC



Rencontre EDV La Jonchère st Maurice

Dimanche 22 mai 2022

Veillez trouver ci-joint le règlement et le programme des jeux cyclistes 1.45

Les engagements se font sur le site de la FFC (clôture des engagements le mercredi 17 mai 2022 à 20H).

Pour des raisons d'organisation, le club se réserve la possibilité de ne pas accepter les engagements expédiés après cette date. Nous vous remercions de nous signaler les coureurs absents par mail : ecambazac87@gmail.com jusqu'au mercredi 20 mai 2022.

Récompenses Ecole de cyclisme :

- 3 premiers de chaque catégorie
- 1^{ères} féminines
- Récompenses à tous les enfants

Nous vous attendons nombreux sur nos innovations pour vous satisfaire.

REGLEMENT JEUX CYCLISTES

Les épreuves débuteront à 9h30. Le nombre de participants ne sera pas limité, les féminines ne sont pas obligatoires. La compétition sera ouverte aux pré-licenciés, poussins, pupilles et benjamins.

Les épreuves :

Epreuves vitesse – adresse - régularité : de pré licenciés à poussins

Epreuves vitesse – sprint - régularité : de pupilles aux benjamins :

Une épreuve de régularité pour tous :

Circuit de 1.800 km
½ tours pour Pré-licencié
Poussins 3.6 km (2tours)
Pupilles ...9.6 km (5 tours)
Circuit de 7 km
Benjamins 13.6 km (2 tours)

Les classements :

Un classement général individuel par catégorie

Pour établir les classements individuels, des points seront attribués comme suit : 1 point au premier, 2 points au deuxième et ainsi de suite jusqu'au dernier dans chaque épreuve.

En cas d'égalité il sera pris en compte la meilleure place obtenue à la vitesse ou chrono, puis de route.

Après l'affichage des résultats, les responsables de clubs disposeront de 15 minutes pour porter réclamation au jury. Après ce délai aucune réclamation ne pourra être acceptée.

Règlement technique : Tous les types de vélos seront acceptés s'ils sont aux normes UCI. 6.40m pour les benjamins et à 5,60m pour les autres catégories. Un contrôle de braquet pourra être mis en place à n'importe quel moment de la journée. En cas de non respect du développement autorisé, le coureur sera classé à la dernière place de sa catégorie.

Les jeux d'adresse seront choisis parmi le guide des écoles de cyclisme, pour le reste application du règlement fédéral.

9.1.011 Le port du casque homologué et des gants est obligatoires pour toutes les épreuves.

9.1.014 Le vélo de VTT est autorisé sur les épreuves (route, adresse, cyclo-cross et piste) à condition de **respecter le développement maximum** (sauf épreuve de cyclo-cross ou le développement est libre)

Matériel :

9.1.016 Les roues doivent être standards et **UNIQUEMENT** à rayons.

9.1.017 Les vélos munis de freins à disques sont autorisés dans les épreuves des écoles de vélo pour la route, le cyclo-cross et le VTT.

9.1.019 L'utilisation de moyens de communication est interdite en école de vélo.

Ravitaillement :

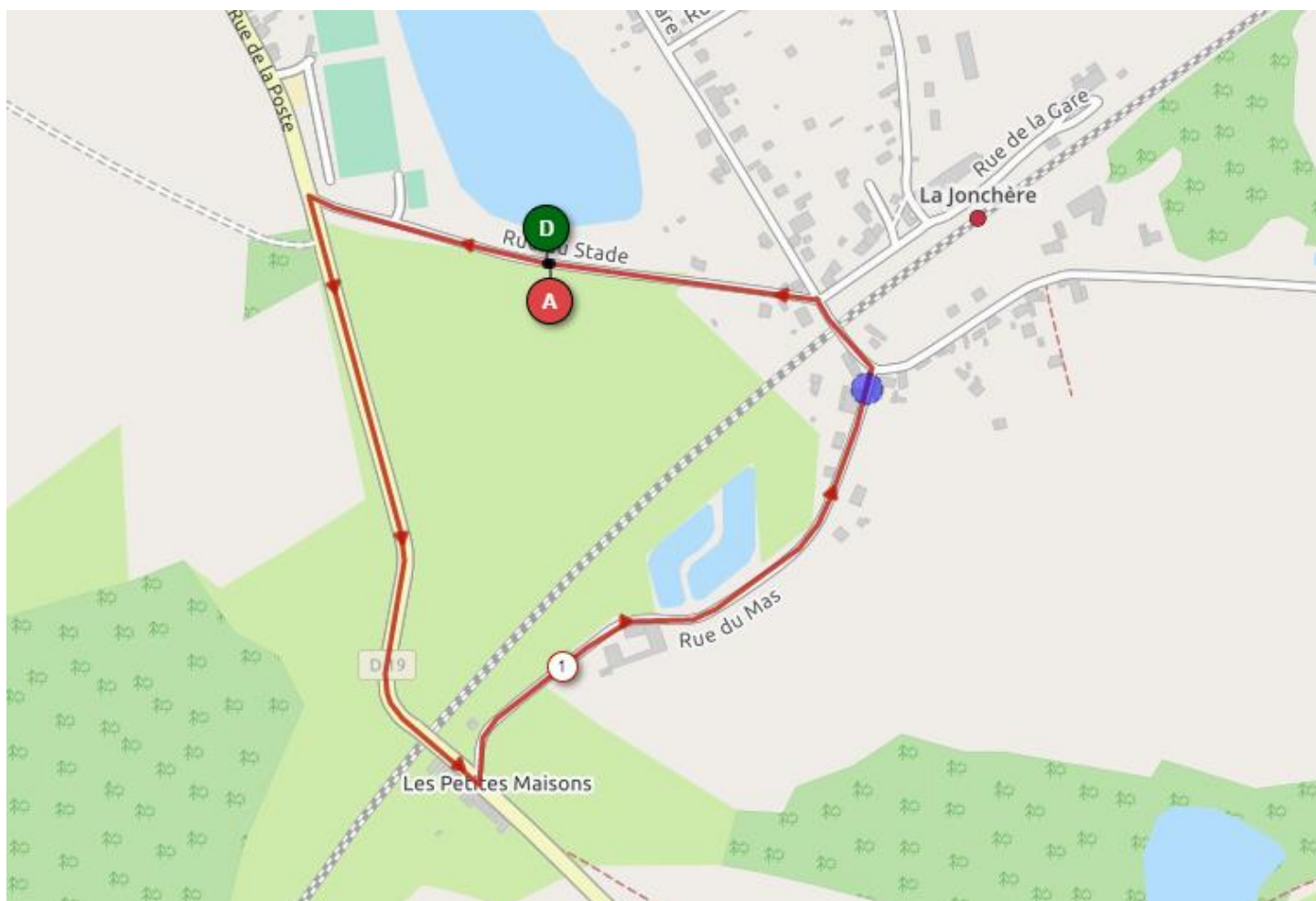
9.1.020 Un bidon est autorisé uniquement à partir de Benjamins.

PROGRAMME

Pré-licenciés	:	vitesse– adresse – régularité
Poussins	:	vitesse– adresse – régularité
Pupilles	:	vitesse– sprint - régularité
Benjamins	:	vitesse –sprint - régularité

9h	REMISE DES DOSSARDS	
9H15	REUNION RESPONSABLES	
9h30	vitesse	Pré licenciés, Poussins Pupilles, Benjamins
	adresse	Pré licenciés et poussins
10h	Sprints en série	Pupilles +benjamins
10h45	régularité	Pour tous sauf benjamins
Fin de la regularité	Récompenses	Ecole de vélo sauf benjamins
12h45	Course benjamins	
15h00	Récompenses benjamins	
17H00	Vin d'honneur a l'issue de la journée pour tous	

Restauration buvette tout au long de la journée.
Si les conditions sanitaires l'autorisent.



Régularité circuit de 1.8km

Pré-licenciés : ½ tour

Poussins : 2 tours

Pupilles : 5 tours

PLAN DE SITUATION de l'après-midi

Epreuve route benjamins 13,600 km : 2 tours

